



V I L L E D E
G E N È V E

LÉGISLATURE 2011-2015
DÉLIBÉRATION PR-928
SÉANCE DU 30 OCTOBRE 2013

LE CONSEIL MUNICIPAL,

sur proposition du Conseil administratif et conformément à l'article 10,
alinéa 6, lettre c), du statut du Grand Théâtre,

décide:

à l'unanimité, soit par 57 oui

Article unique. – Les comptes rendus du Grand Théâtre de Genève relatifs aux comptes de la saison 2010-2011 incluant le rapport de gestion, les comptes, le bilan et le rapport des contrôleurs aux comptes de l'exercice du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011 sont approuvés.

Certifié conforme:

Le Secrétaire:

Rémy Burri

Le Président:

Pascal Rubeli